

COMMISSION MEDICALE DE LA FFA PV N° 2 DU 1^{ER} MARS 2020 A LIEVIN - Evaluation du risque coronavirus -

Présidence François PERLA
Présents Marine AGBOJAN, Antoine BRUNEAU, André GIRAUD, Pierre HERTERT, Souad ROCHDI
Invités Béchir BOUDJEMAA, Martine PREVOST, Jean SAPETA
Présents en audio
Denis ARCUSET, Cyprien BOURRIHON

1. Introduction

Le Ministère des sports a demandé à la Fédération française d'athlétisme une évaluation sur le risque de contamination par le coronavirus (COVID 19) lors des championnats de France de cross-country de Montauban le week-end prochain.

Le Président A. Giraud a saisi en urgence la Commission médicale de la Fédération pour réaliser cette évaluation. Les docteurs P. HERTERT et C. BOURRIHON ont travaillé de concert pour créer un document expliquant la situation et permettant aux autorités de s'en inspirer pour prendre une décision quant à la tenue ou non de ces Championnats de France.

Cette réunion permet d'exposer ce document et de le finaliser avec les membres de la Commission médicale mais également de tenir compte des réalités de terrain par la présence de l'organisateur de ces championnats, le Dr D. ARCUSET.

2. Présentation du power point (voir annexe)

La présentation est assurée par le Dr P. HERTERT.

Quelques points sont précisés par les remarques des différents participants au cours de la présentation.

A l'issue de celle-ci, 3 scénarios sont proposés.

La Commission médicale conclut que dans tous les cas il faut éviter, de manière citoyenne, de participer à la propagation de l'épidémie.

3. Discussion portant sur la situation à Montauban

Le Dr ARCUSET prend la parole pour nous exposer la situation sanitaire vis-à-vis du COVID 19 dans le Tarn et Garonne, en Midi Pyrénées et en Occitanie.

Concernant les Championnats de France de Cross, il explique avoir prévu des mesures préventives pour limiter le risque de transmission :

- suppression des navettes pour les athlètes ;

- remise des dossards pour chaque club, une personne unique accréditée au retrait des dossards des athlètes du club dans un grand espace pouvant contenir 1000 personnes ;
- buvette équipée d'un chapiteau pour protéger les aliments et les bénévoles au service. Pas de chapiteau pour les athlètes qui consomment ;
- équipement des bénévoles avec des gels hydroalcooliques. Lavage des mains au lavabo ;
- sélection de jeunes bénévoles de la croix rouge Zone d'arrivée. Port obligatoire de gants et masques.

Suite aux différentes remarques et discussions, certains axes de prévention sont renforcés et certaines questions restent en suspens :

- la zone d'arrivée, zone davantage à risque, notamment pour le jury, attire l'attention de la Commission. Il semble qu'en plus des gants, et masques, des chasubles doivent être portées et changées à chaque course ;
- des affiches et annonces récurrentes au micro doivent être mises en place pour rappeler les mesures d'hygiène simples ;
- il semble difficile, pour l'organisation, de se procurer un nombre suffisant des masques FFP2 et solutions hydroalcooliques pour les championnats, alors que nous sommes en période de pénurie pour les soignants ;
- quelle est l'attitude à avoir concernant les clubs provenant des régions contaminées et des athlètes qui ne résident pas forcément dans les zones où sont localisés ces mêmes clubs ? Si l'on restreint l'accès de certains athlètes, peut-on véritablement parler encore de Championnats de France ?

4. Conclusions

- Il est rappelé qu'il s'agit une évaluation liée au risque de contamination par le coronavirus (COVID 19) et aux mesures qui peuvent être mises en place pour protéger les athlètes, coachs, jury et public présents. Cette réunion a pour vocation d'éclairer le Ministère sur la situation et la décision finale sera bien prise par les autorités et non lors de cette réunion.
- Le Dr D. ARCUSET va optimiser les mesures d'hygiène en se procurant des masques, chasubles, gels hydroalcooliques, en plus des mesures déjà prises au cas où le scénario n° 2 serait choisi par les autorités.
- Suite à la séance de ce jour, les docteurs C. BOURRIHON et P. HERTERT vont apporter les modifications au document afin que la Fédération puisse le soumettre le soir même au Ministère.

Dr François PERLA
PRESIDENT CM